



Garantie individuelle du pouvoir d'achat au titre de l'année 2012 - GIPA

Référence :

- Décret n° 2008-539 du 6 juin 2008 modifié relatif à l'instauration d'une indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat (*journal officiel du 7 juin 2008*)
- Arrêté du 20 mars 2012 faisant au titre de l'année 2012 les éléments à prendre en compte pour le calcul de l'indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat (*J.O. du 12 avril 2012*).

Définition :

La **GIPA** est présentée comme étant un complément financier différentiel dont le montant couvre exactement l'écart entre l'évolution du traitement et celle de l'inflation.

Période de référence :

Pour la mise en œuvre de la garantie en 2012, la période de référence est fixée du 31 décembre 2007 au 31 décembre 2011.

Calcul de la GIPA versée en 2012 :

La GIPA concerne tous les fonctionnaires titulaires civils des trois fonctions publiques et les agents non titulaires employés de manière continue.

Pour 2012, l'inflation retenue sur cette période est de 6.5%, la valeur moyenne du point d'indice était de 54.3735 euros en 2007 et de 55.5635 euros en 2011.

Le montant de l'indemnité se calcule donc :

GIPA = 54.3753 x indice net majoré au 31/12/2007 x (1+6.5%) – 55.5635 x indice net majoré au 31/12/2011.

Exemple :

⇒ Agent au 11^{ème} échelon depuis le 1^{er} septembre 2007 (*indice 515*)

$$\text{GIPA} = 54.3753 \times 515 \times (1 + 0.065) - 55.5635 \times 515 = + 1208.29 \text{ euros.}$$

Le résultat est **POSITIF**, l'indemnité est de 1 208.29 euros.

⇒ Agent au 8^{ème} échelon au 1^{er} septembre 2007 (*indice 531*), le collègue est promu au 1^{er} septembre 2011, au 9^{ème} échelon (*indice 567*) au 31 décembre 2011, il est donc au 9^{ème} échelon

$$\text{GIPA} = 54.3753 \times 531 \times (1+0.065) - 55.5635 \times 567 = - 754.46 \text{ euros}$$

Le résultat est **NEGATIF**, donc pas d'indemnité.

Pour vous aider à calculer votre indemnité :

La CGT a mis au point un calculateur accessible sur internet : <http://sgpen.cgtnord.free.fr>

➤ Rubrique Infos Lycées

Cliquer sur :

Documents concernant l'indemnité dite de la garantie individuelle du pouvoir d'achat.

